

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 22 juin 2016**

---

Communication n° 17/06.2016

Objet: exercice 2015 de la Fondation Irène Leroy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme chaque année, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance le résultat des comptes 2015 de la Fondation Irène Leroy.

En 2015, nous avons accordé des aides sociales pour un montant de Fr. 2'314.00, ainsi que des prestations complémentaires pour un montant de Fr. 38'400.00.

Au niveau de l'immeuble, nous avons enregistré deux changements de locataire en 2015. Le compte d'exploitation de l'immeuble boucle sur un résultat bénéficiaire de Fr. 19'742, avant attributions et amortissements.

Une perte nette sur ventes de titres de Fr. 51'971 est à constater. Le compte de profits et pertes boucle sur une perte de Fr. 61'412, reportée à capital.

Les fonds propres s'élèvent à Fr. 1'981'524 au 31 décembre 2015 contre Fr. 2'042'936 au 31 décembre 2014.

M. Daniel Mosini, Syndic a été reconduit dans sa fonction de président et M. André Bugnon, dans celle de vice-président. Les autres membres du Conseil sont M<sup>me</sup> Pierrette Jaton, M. Pierre-Alain Givel et M. Pierre Lanthemann.

La Municipalité

Saint-Prex, le 22 juin 2016/AG – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35*